

**Conférence de presse de M^{gr} Bertrand Blanchet
Archevêque de Rimouski**

**Réaménagements pastoraux de la ville de Rimouski
Archevêché de Rimouski, le 15 février 2006**

Mesdames,
Messieurs,

En septembre 2004, j'ai formé le Comité des réaménagements pastoraux de Rimouski, lui demandant de me faire des recommandations en vue d'assurer les meilleurs services pastoraux aux fidèles de la ville, compte tenu de l'état de la pratique religieuse, du personnel pastoral disponible et des ressources financières. Je l'ai également invité à associer la population à cette démarche. Le comité m'a remis son rapport le 28 janvier.

J'ai alors procédé à des consultations auprès du Conseil presbytéral, du Conseil diocésain de pastorale et de mes principaux collaborateurs. Elles ont été, dans l'ensemble, favorables aux grandes orientations du rapport. Après en avoir pesé moi-même les principales implications, je fais miennes ces orientations.

La première partie du rapport souligne avec à-propos que les choix proposés par le comité s'inscrivent dans une réflexion et une série d'aménagements qui remontent à plus de 30 ans : Synode diocésain de 1969, priorités pastorales sur les conséquences de la diminution des prêtres (« Notre curé s'en va »), sur les exigences de la vitalité d'une communauté paroissiale (« L'Église roulotte »), création de secteurs dans la ville (Saint-Yves et Sainte-Agnès; Saint-Robert et Sainte-Odile; Sacré-Cœur et Nazareth). Plus près de nous, le Chantier diocésain a recentré nos efforts pastoraux sur la responsabilité des communautés : la formation à la vie chrétienne (catéchèse continue des jeunes), la vitalité des communautés, la présence de l'Église dans notre milieu.

Je n'ai pas repris dans ce texte les orientations pastorales plus générales qui sont présentées dans les pages 26 à 31 : nouveau type de présence, particulièrement auprès des familles, des jeunes adultes et de la vie communautaire. Je me suis davantage attardé au « comment ». L'intérêt des propositions du comité tient d'abord au fait qu'elles appuient et renforcent celles de notre Chantier diocésain. Elles respectent le tissu de vie communautaire de chacune des paroisses actuelles (que l'on continuera à désigner par le terme de communauté).

Chacune d'entre elles s'efforcera d'assumer les responsabilités qui lui reviennent, grâce en particulier aux trois personnes responsables des trois volets de sa mission (et éventuellement à un délégué). Ainsi est respecté le principe de subsidiarité voulant que les décisions ordinaires soient prises le plus près possible du lieu où s'exerce l'action; l'aide (*subsidium*) provenant du palier supérieur qui sera celui de la nouvelle paroisse. On favorise alors une pastorale de proximité, qui suscite plus facilement l'intérêt et la participation des bénévoles et de la population.

Deuxièmement, la proposition d'une équipe pastorale de 3 prêtres, 4 agents ou agentes de pastorale et 1 adjoint aux affaires administratives facilitera la coordination des efforts en vue des meilleurs services pastoraux possibles. La réalité sociologique de la ville étant relativement homogène, il convient que la pastorale soit marquée par ce caractère urbain. Plusieurs domaines d'activité concernent en effet l'ensemble de la ville : culture, communications, aide aux démunis et, d'une façon générale, la présence de l'Église dans notre milieu. De plus, en conférant la responsabilité de chacun des trois volets de la mission à deux membres de cette équipe pastorale, les orientations de notre Chantier diocésain seront plus facilement mises en œuvre. À noter également que la masse salariale prévue pour cette équipe n'augmentera pas celle qui existe présentement pour le personnel pastoral.

Quant à la proposition de trois nouvelles paroisses, elle permet d'éviter un réaménagement structurel complet et éventuellement déroutant. C'est d'ailleurs cette proposition qui a fait davantage consensus auprès des personnes consultées. Dans chacun des cas, une ou deux paroisses nouvelles s'ajoutent à deux qui existent déjà¹. Ces trois nouvelles paroisses devraient rendre plus efficaces et moins coûteuses les opérations administratives et l'entretien des bâtiments. Elles décideront, en temps opportun, de l'utilisation et de la permanence des lieux de culte. L'équipe pastorale déterminera dans quelle mesure le rôle des paroisses sera principalement administratif.

Est également tout à fait pertinente la formation d'un Comité de transition ayant pour mandat d'en arriver à la formation des trois paroisses pour janvier 2008. La formation de trois paroisses à même celles qui existent présentement implique certains changements d'habitudes ainsi que d'importantes conséquences d'ordre administratif, légal et financier.

¹ Saint-Anaclet a fait la demande d'un statut particulier. Elle est encore à l'étude.

Ces changements sont commandés par une situation que nous n'avons pas recherchée mais à laquelle nous devons répondre; ils correspondent aussi à une vision nouvelle du rôle du Peuple de Dieu dans le partage de la tâche pastorale. Or, les orientations du comité sur les réaménagements pastoraux constituent cette réponse qui, dans les circonstances, nous paraît la meilleure. Elle permettra, croyons-nous, d'assurer de très bons services pastoraux aux fidèles de Rimouski qui les désirent. Car, ce qui importe avant tout, c'est la présentation de la personne et de la Bonne nouvelle de Jésus-Christ, la fidélité à son Esprit qui nous assure de sa présence et de son amour.

C'est pourquoi je souhaite que cette étape majeure de la vie de notre Église diocésaine soit, comme notre Chantier diocésain, portée par un souffle spirituel inspiré par la prière et l'écoute de la Parole de Dieu. Or, le Carême est un temps de grâce visant à nous remettre en présence du Seigneur, nous aider à réaliser les conversions nécessaires et à renforcer notre espérance.

Dans cet esprit, j'invite tous les fidèles du grand Rimouski à une célébration d'entrée en Carême, le mercredi 1^{er} mars à 19 h, à la cathédrale. Ensemble, nous nous présenterons au Seigneur pour qu'en ces temps de défis, nous ayons la sagesse, l'audace et le souffle intérieur pour mettre en œuvre ce qui relève de nous, sachant bien que « si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que peinent les maçons » (Ps 12).

En terminant, j'adresse mes plus sincères remerciements au comité, et tout spécialement à son président, l'abbé Gabriel Bérubé, pour le travail remarquable qu'il a effectué.

+ Bertrand Blanchet
archevêque de Rimouski